

Image not found or type unknown



Permis de construire nul ou pas

Par **MORTYMER**, le **05/03/2010** à **06:52**

Bonjour, mon voisin mitoyen s'est auto enclavé et je peux le prouver, néanmoins il a obtenu un permis de construire pour refaire toitures, façades, ouvertures, terrasse, dalles, en passant par mon accès, alors que sur son plan de masse il ne peut approvisionner son chantier, de ce fait comme nous sommes en litiges pour d'autres sujets, puis faire constater la nullité de son pc et l'obliger à détruire ses aménagements ?

Par **elydaric**, le **05/03/2010** à **17:22**

Bonjour, Votre voisin dispose-t-il d'un droit de passage sur votre terrain ?